

(1) Attestation d'examen CE de type

(2) Directive 89/686/CEE du Conseil du 21 décembre 1989 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux équipements de protection individuelle

(3) Numéro de l'attestation d'examen CE de type : **ZP/B002/15** remplace ZP/B131/12

(4) Produit : **Dispositif d'ancrage type C**
Type: **ALLinONE**

(5) Fabricant : **INNOTECH® Arbeitsschutz GmbH**

(6) Adresse : **Laizing 10, 4656 Kirchham, Österreich**

(7) Ce modèle d'équipement de protection individuelle ainsi que les différentes variantes admises ont été définis à l'annexe du présent attestation d'examen CE de type.

(8) Le service de certification de la Sté DEKRA EXAM GmbH, organisme notifié n° 0158 conformément à l'article 9 de la directive 89/686/CEE du Conseil du 21 décembre 1989, certifie que cet équipement de protection individuelle se conforme aux exigences fondamentales applicables à la protection de la santé et à la sécurité conformément à l'Annexe II de la directive. Les résultats de l'examen ont été consignés dans le rapport d'examen PB 14-224.

(9) Les exigences sécuritaires et sanitaires fondamentales sont remplies du fait de la conformité avec la

DIN EN 795:2012

DIN CEN/TS 16415:2013

(10) La present attestation d'examen CE de type se réfère uniquement à la conception et à l'examen du type de l'équipement de protection individuelle décrit, en conformité avec la directive 89/686/CE. Pour fabriquer et commercialiser l'équipement de protection individuelle, il faut remplir des exigences supplémentaires visées par la directive non couvertes par le présent certificat.

(11) Le fabricant s'engage, au moment d'apposer le marquage CE sur les produits conformes au modèle type, à rajouter audit marquage CE l'identifiant numérique de l'organisme notifié qui se charge de contrôler l'EPI en fin de fabrication.

CE 0158

(12) Le présent certificat d'examen CE de type est valide jusqu'au 12.01.2020.

DEKRA EXAM GmbH
Bochum, le 13.01.2015

Signé: Wiegand
Organisme de certification

Signé: Mühlenbruch
Service technique

Nous vous confirmons la vérité de la traduction de l'original allemand.
En cas d'arbitrage seul le texte allemand est valable et fait foi.

Organisme de certification

Service technique

- (13) Annexe du
- (14) **Certificat d'examen CE de type ZP/B002/15**
- (15) 15.1 Objet et type
Dispositif d'ancrage type C
Type: ALLinONE

15.2 Description

Le dispositif d'ancrage type ALLinONE (Figure 1) permet de sécuriser les personnes contre les chutes. Il est possible de sécuriser au maximum quatre personnes contre la chute le long du support d'assurance souple entre deux ancrages. Le montage du dispositif d'ancrage est effectué sur des supports appropriés offrant une résistance suffisante.

Le support d'assurance anticorrosion en fil d'acier (Ø8 mm – modèle 7x7), est fixé aux deux extrémités à l'aide d'un dispositif de tension de câble (Figure 22). Les dispositifs de tension de câble sont équipés d'un absorbeur de chute intégré et sont reliés à la structure d'accueil, soit directement, soit par l'intermédiaire des ancrages d'extrémité. (Figures 6-13).

Les points d'ancrage mobiles se déplacent le long du support d'assurance souple (Figures 2-5). Les points d'ancrage mobiles sont tous équipés d'un élément de raccordement sous forme d'un mousqueton en acier. Les points d'ancrage mobiles ne peuvent pas être retirés du support d'assurance souple, à l'exception du point d'ancrage mobile de type AIO-GLEIT-10, qui peut être retiré du support d'assurance souple en effectuant deux manipulations indépendantes l'une de l'autre. Il est impossible pour l'utilisateur de dépasser les extrémités du support d'assurance souple, celles-ci étant verrouillées par les dispositifs de tension de câble.

La précontrainte correcte du support d'assurance souple est visible grâce à un marquage apposé sur le dispositif de tension de câble. Des ancrages intermédiaires de forme spéciale (Figures 14-21) peuvent être montés sur la structure d'accueil, sur la longueur de déplacement du support d'assurance souple, afin de soutenir le support d'assurance souple. La distance maximum entre les ancrages varie selon l'installation du système mais ne doit pas dépasser 15 m.

Il est également possible de réaliser en plus des déviations par des courbes grâce à des ancrages d'angle (Figures 23-26). Les ancrages d'angle permettent de changer la direction du support d'assurance souple par l'intermédiaire d'un tube cintré.

L'ancrage d'angle permet (Figure 27) de diriger le support d'assurance souple dans tous les angles horizontaux possibles. Mais il est par contre impossible de la dépasser avec un point d'ancrage mobile.

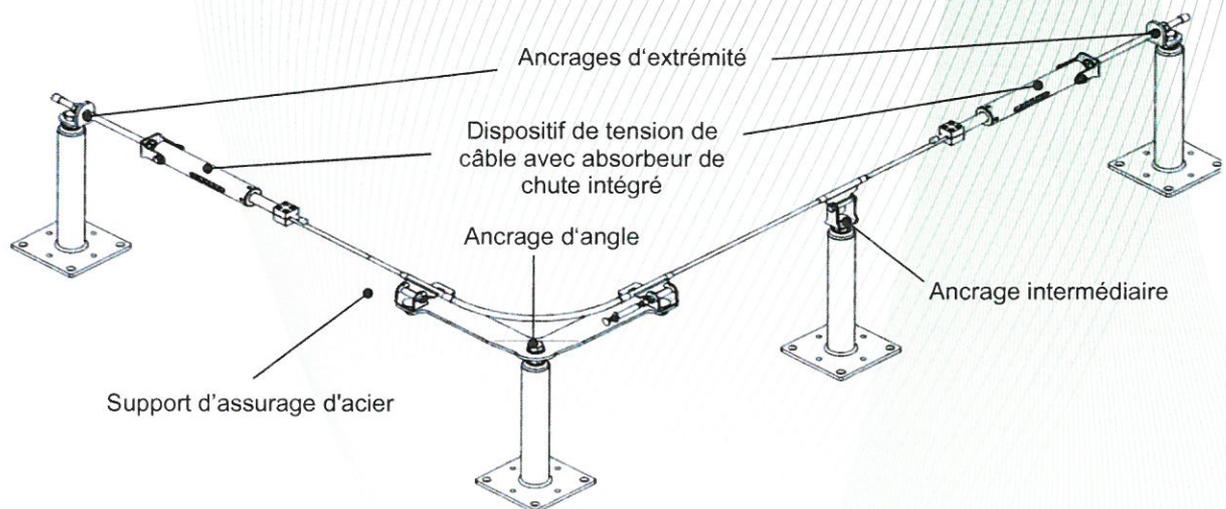


Fig. 1: Dispositif d'ancrage, type: ALLinONE



Fig. 2: Ancre mobile, type: AIO-GLEIT-10

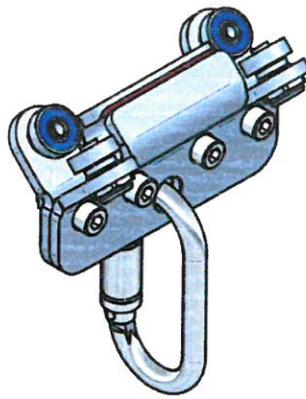


Fig. 3: Ancre mobile, type: AIO-GLEIT-11

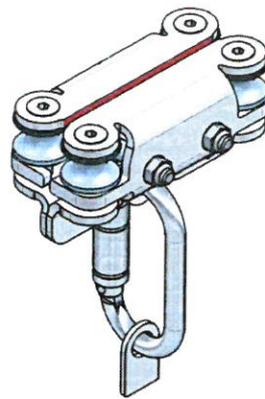


Fig. 4: Ancre mobile, type: AIO-GLEIT-12

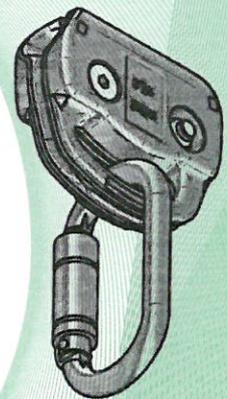


Fig. 5: Ancre mobile, type: AIO-GLEIT-13

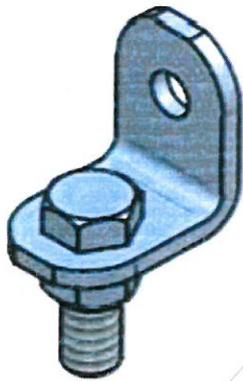


Fig. 6: Ancre d'extrémité, type: AIO-EB-10

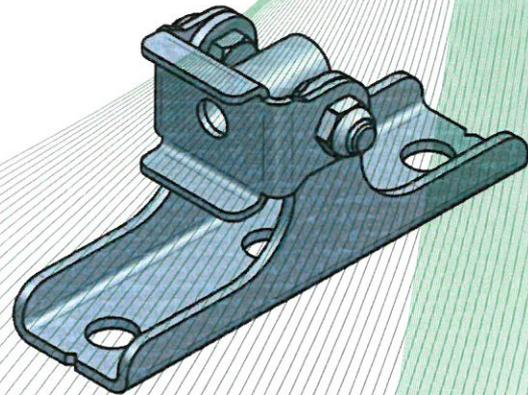


Fig. 7: Ancre d'extrémité, type: AIO-EB-11

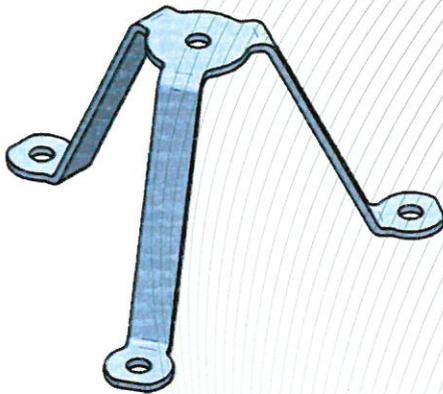


Fig. 8: Ancre d'extrémité, type: AIO-EB-12

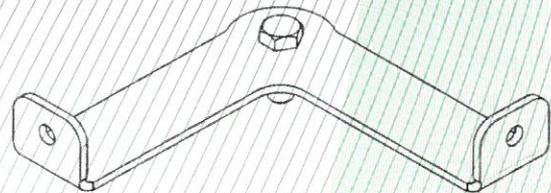


Fig. 9: Ancre d'extrémité, type: AIO-EB-13

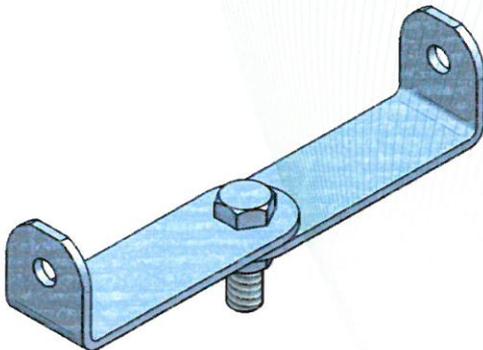


Fig. 10: Ancre d'extrémité, type: AIO-EB-14

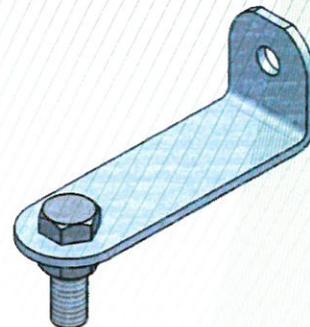


Fig. 11: Ancre d'extrémité, type: AIO-EB-15

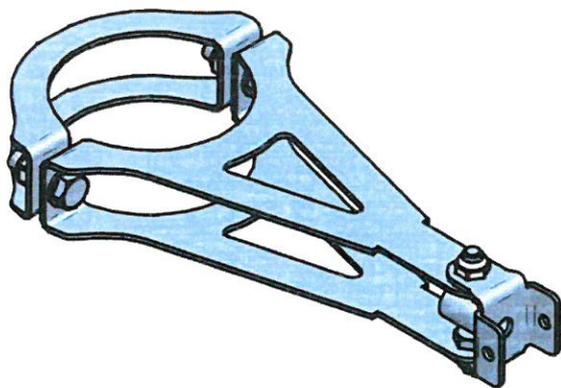


Fig. 12: Ancre d'extrémité, type: AIO-EB-20-110

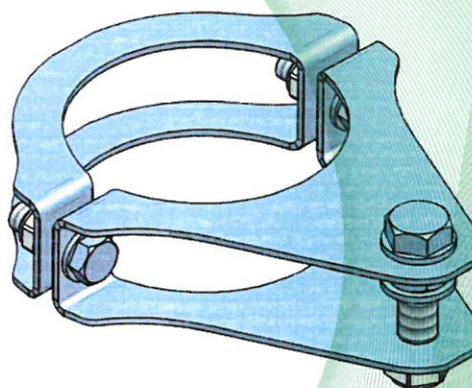


Fig. 13: Ancre d'extrémité, type: AIO-EDLE-20-110

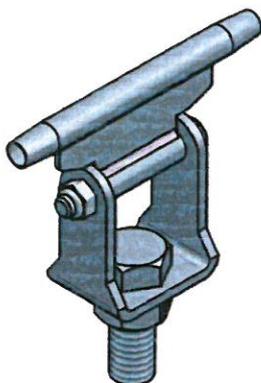


Fig. 14: Ancre intermédiaire, type: AIO-SZH-10

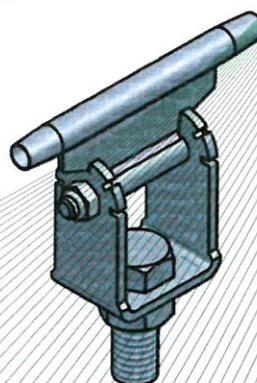


Fig. 15: Ancre intermédiaire, type: AIO-SZH-15

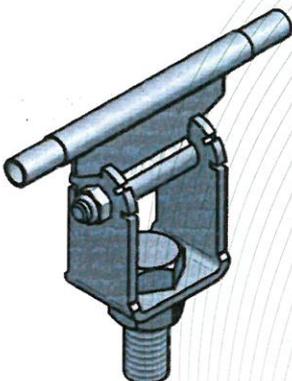


Fig. 16: Ancre intermédiaire, type: AIO-EDLE-17

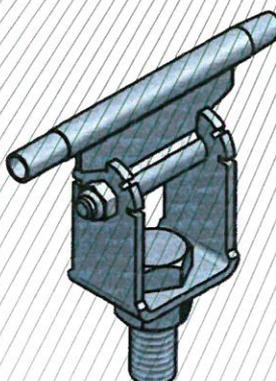


Fig. 17: Ancre intermédiaire, type: AIO-EDLE-18

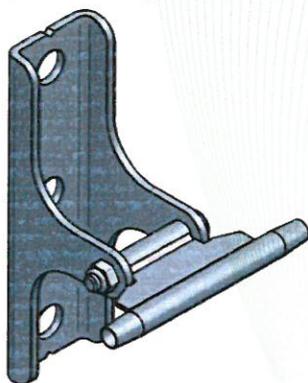


Fig. 18: Ancre intermédiaire, type: AIO-SZH-11

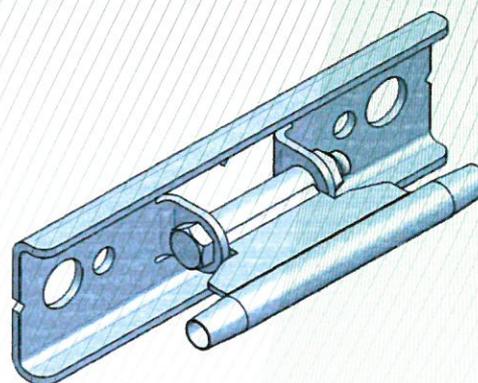


Fig. 19: Ancre intermédiaire, type: AIO-SZH-14

